

CONSEIL INTERNATIONAL DU LAC ONTARIO ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Réunion du Conseil du 20 septembre 2017 - 9 à 16 heures
Salle de conférence Beck 1, Ontario Power Generation

La réunion commence à 21 h 10 (HE). Sont présents :

| États-Unis | | Canada |
|--|---|---|
| | Membres du Conseil | |
| M. S. Durrett (prés. suppléant) M. T. Brown M. R. Company M. A. David Dr F. Sciremammano | | G. Béchar, président M. J. Aubry-Morin M ^{me} P. Clavet M ^{me} J. Frain M. M. Hudon |
| | Secrétaires | |
| M. A. Heer | | M ^{me} G. Faveri |
| | Représentants des entités responsables de la régularisation | |
| M. K. Koralewski (suppléant) | | M. R. Caldwell M. J. Bruxer (suppléant) |
| | Commissaire de la CMI | |
| | | M. G. Walker |
| | Personnel de la CMI | |
| M. F. Bevacqua M. D. Hermann | | M. D. Fay |
| | Membres associés | |
| M. T. Ahlfeld M. B. Carmichael M ^{me} C. Fisher M. K. McCune M. J. Scharf | | M ^{me} J. Dickhout M ^{me} G. Grady M ^{me} W. Leger M. M. McNiven |

Le président de la Section canadienne, M. Béchar, ouvre la réunion par un appel nominal et par un mot d'ouverture.

2 Approbation de l'ordre du jour, du compte rendu du 2 mai et des notes de la conférence téléphonique du 31 août

L'ordre du jour est adopté (voir la pièce jointe), mais les premiers points sont reportés jusqu'à ce que le commissaire Walker arrive afin qu'il puisse participer à ces discussions. Le compte rendu et les notes de la téléconférence précédents sont approuvés.

Mesure de suivi : Le secrétaire de la Section américaine enverra le procès-verbal approuvé de mai à la CMI aux fins de traduction, avant affichage sur le site Web.

3 État des mesures de suivi antérieures

Toutes les mesures de suivi de la réunion de mai 2017 ont été marquées comme ayant été exécutées, à l'exception des mesures de suivi qui sont prévues pour plus tard à l'ordre du jour.

4 Aperçu des conditions actuelles et de la régularisation

a. Lettre de la CMI au Conseil

Le 13 septembre 2017, la CMI écrivait au Conseil pour lui indiquer son accord avec sa proposition de ramener, à compter du 2 septembre 2017, les débits sortants du lac Ontario à ceux précisés dans les règles du plan de 2014, de façon à alléger durablement les pressions s'exerçant sur les riverains tout en équilibrant les répercussions des niveaux d'eau et des apports futurs sur toutes les entités concernées dans le réseau, cela conformément aux ordonnances et aux directives de la Commission. La CMI est également d'accord avec la proposition de la Commission de rétablir, en date du 2 septembre 2017, le niveau d'eau réel du lac Ontario tel qu'il est établi dans le plan de régularisation et de (« gommer ») I don't understand, what we want to say... les écarts cumulatifs de débit. Cette façon de faire permettra essentiellement d'intégrer dans les futurs calculs du plan de régularisation l'impact des écarts majeurs de débit excédentaire du lac Ontario à la fin du printemps et à l'été de 2017.

b. Aperçu de la régularisation

Après que tous les membres eut fait part de leurs félicitations et haute appréciation des séances journalières d'informations techniques détaillées et du soutien hebdomadaire assurés par les

bureaux des entités de régularisation, le représentant canadien en matière de régularisation alternative présente des diapositives montrant les conditions hydrologiques de 2017 et les réactions du bureau des entités. Il répond aux questions en détail afin que tout le monde comprenne ce qui s'était passé, pourquoi les réactions de la Commission avait été aussi limitées et quels seraient les scénarios probables pour le niveau d'eau du lac Ontario jusqu'à la fin de l'année, en lien étroit avec l'apport en eau à court terme. Le représentant canadien en matière de régularisation donne ensuite un aperçu des conditions actuelles et de la régularisation du niveau d'eau encore élevé du lac Ontario en cette période de l'année, de « l'épuisement ») rapide en août et du maintien du débit élevé prescrit dans le Plan de 2014.

c. Dérogations mineures pour les opérations de halage de bateaux de plaisance

En raison du débit toujours élevé du lac Ontario, le niveau d'eau du lac Saint-Laurent est bien inférieur à sa moyenne pour cette période de l'année et beaucoup de bateaux s'embourbent. Pour faciliter le halage hors de l'eau des embarcations, la Commission a convenu d'un écart léger consistant à réduire temporairement le débit du lac Ontario pendant 48 heures à compter du samedi 7 octobre. L'augmentation subséquente du niveau d'eau du lac Ontario, bien inférieure à 2 cm, serait compensée immédiatement après la diminution temporaire de son débit.

5 Évaluation après crue

La secrétaire de la Section canadienne résume l'ébauche du rapport d'évaluation après la crue, ébauche qui a été envoyé aux membres du Conseil avant la réunion. L'objectif de ce rapport est de décrire les conditions hydrologiques, les impacts et les mesures prises par l'Office pendant la crue de 2017. Il est probable que des fonds soient sollicités auprès de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH) de la CMI, en 2018, afin de financer le travail confié à l'externe, à contrat.

a. Sondage des membres du Conseil sur la disponibilité opérationnelle

Un ou plusieurs entrepreneurs indépendants, possédant des connaissances en régularisation, pourraient solliciter les membres du Conseil afin de recueillir de l'information sur la capacité de ce dernier à réagir à l'événement passé, et sur son degré de préparation grâce aux prévisions, aux évaluations d'impact et aux outils de communication pendant la crue de 2017. Les membres du Conseil, conscients de leurs ressources limitées, sont d'avis qu'il est plus efficace de tenir un atelier des membres du Conseil et du personnel qui se concentre sur cette tâche.

Mesure de suivi : Les secrétaires collaboreront à la préparation des questions de fond à envoyer aux membres du Conseil et au personnel avant un atelier organisé de concert avec la CMI.

b. Rapport sur les opérations et les communications du Conseil

Le rapport annuel du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL) traitera des réactions opérationnelles du Conseil aux importants apports d'eau et aux conditions qui régnaient en aval, en 2017. Le Conseil estime très important de recourir à des ressources externes qui seraient chargées d'examiner ses pratiques de communications en 2017 et d'élaborer un plan de communications pouvant être mis en œuvre chaque fois que des conditions extrêmes se produiraient, qu'il s'agisse de conditions d'inondation ou de sécheresse ou d'autres situations d'urgence à propos desquelles le Conseil devait communiquer rapidement. D'autres conseils pourraient également tirer profit des leçons apprises dans le réseau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent en 2017.

Mesure de suivi : Le Comité des communications collaborera avec le personnel de la CMI à la préparation d'une proposition à l'intention de l'IIBH, d'un énoncé des travaux et d'un contrat pour un professionnel en communications, cela pour aider le Conseil dans son examen des communications.

c. Rôle du Comité GAGL

Le Comité GAGL inclura un rapport complet sur les analyses hydroclimatiques, l'évaluation des impacts et l'examen des plans dans son examen annuel de niveau 1 des plans de régularisation de 2017. Ce rapport portera sur les activités du Conseil.

Mesure de suivi : Lors de la réunion du Conseil de mars 2018, le Comité GAGL soumettra un projet de rapport annuel sur l'événement de niveau élevé du lac Ontario en 2017.

6 Comité des communications

a. Messages clés

Expliquer le choix du moment, les impacts et motifs derrière la réduction du débit pendant la longue fin de semaine d'octobre.

Mesure de suivi : Les secrétaires prépareront un communiqué de presse sur la réduction du débit au mois d'octobre.

b. Activités de sensibilisation du public

Le Conseil a discuté des meilleures méthodes pour expliquer au grand public la situation hydrologique de 2017, les limites de la réglementation et le nouveau plan de réglementation. Le lendemain de l'atelier provincial de prévision et d'avertissement en cas d'inondations de l'Ontario (Flood Forecast and Warning Workshop), la présidente de la Section canadienne, le remplaçant du représentant en matière de régularisation et le secrétaire canadien du Comité GAGL décrivent un atelier annuel qui s'adressera aux professionnels des ressources en eau de l'Ontario qui s'intéressent aux crues. D'autres parties se sont dit intéressées à entendre les membres et le personnel du Conseil. Les conseils du spécialiste en communications engagé à contrat pour l'examen des communications pourrait contribuer à élaborer des méthodes en vue d'obtenir le point de vue du public.

Mesure de suivi : Le Comité des communications communiquera avec les élus et les cercles d'influence, et répondra aux demandes d'intervention.

7 Comité GAGL

a. État du premier rapport triennal à la CMI

Le Comité GAGL a surveillé l'aperçu proposé pour le premier rapport triennal qui a été envoyé à tous avant la réunion.

b. Aperçu du plan de travail pour l'EF 2018

Le Comité GAGL a examiné le cadre de son plan de travail pour l'exercice financier de 2018. D'autres détails seront fournis plus tard.

8 Activités du comité de limnimétrie

a. Rapport de 2015 du Comité de limnimétrie

Le rapport doit être signé par les organismes responsables. Le rapport final sera prêt avant la réunion de mars 2018. Les rapports du Comité de limnimétrie de 2016 et de 2017 seront prêts

d'ici octobre 2018.

b. Transfert d'informations entre la NOAA à l'USACE

Le transfert fonctionnel des données et des connaissances du Comité de limnimétrie de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) au US. Army Corps of Engineers (USACE) est terminé pour l'essentiel. La NOAA répondra aux demandes de renseignements ultérieures si elles se présentent.

c. Inspections limnimétriques en 2017

Les inspections de cette année, prévues en juin 2017, et que le personnel des bureaux de Buffalo et de Cornwall devait effectuer, ont été retardées par le niveau d'eau et le débit élevé de la semaine précédente (du 11 au 16 septembre). Le remplacement de trois limnimètres au Canada a été remis à plus tard cet automne en raison des conditions extrêmes de 2017. Comme on pouvait s'y attendre à la faveur de l'installation de nouvel équipement, des lacunes ont été relevées lors des inspections de 2017.

9 Examen du rapport semi-annuel

Le Conseil a examiné son rapport semi-annuel (RSA) pour la période du 1 mars au 31 août 2017 et a recommandé que celui-ci s'attarde sur les conditions précédentes afin de répondre aux critiques relatives à la régularisation du débit et précise les conditions qui se sont produites cette année, car la production d'un rapport complet après crue pourrait prendre un certain temps.

- Mesure de suivi :** Les représentants des entités responsables de la régularisation collaboreront à la préparation de tableaux donnant la liste des ajustements opérationnels et des écarts importants à inclure dans le rapport.
- Mesure de suivi :** Les secrétaires réviseront l'ébauche du RSA et soumettront le rapport à l'examen des membres d'ici le vendredi 29 septembre.
- Mesure de suivi :** Les membres examineront l'ébauche du RSA et communiqueront leurs commentaires aux secrétaires d'ici le 5 octobre.
- Mesure de suivi :** Les secrétaires tiendront une conférence téléphonique le 10 octobre, si besoin est, pour discuter des espèces en péril, avant qu'une version finale du RSA ne soit soumise à la CMI le 12 octobre.

10 Atelier multiconseil de l'IIBH - Cadre sur les changements climatiques

Le Groupe de travail sur les changements climatiques (GTCC) a tenu une téléconférence/un

webinaire le 29 août, après sa réunion de Washington en mai 2017. Le GTCC tente de créer un bassin d'informations communes qui aiderait les conseils à mobiliser les intervenants dans la lutte contre les changements climatiques. Le GTCC tente également de régler la question du financement de la GAGL. Un rapport sur un projet pilote du GTCC sur le bassin de la rivière Ste-Croix devrait être publié d'ici là.

Mesure de suivi : Le coprésident canadien du Comité GAGL et le membre canadien du Conseil d'administration continueront de siéger au GTCC.

11 Autres questions

Activités futures du Conseil :

- a. Prochaine réunion du Conseil Ottawa, le mardi 24 octobre, à 13 h 30
- b. Comparution devant la CMI : Ottawa, le mercredi 25 octobre, à 8 h 30
- c. Atelier de communications : Ottawa, le 25 octobre, de 13 à 16 heures
- d. Réception de la CMI : Ottawa, le 25 octobre à 18 h 30
- e. Prochaine réunion du Conseil : Buffalo, le 14 mars 2018

12 Rappel des mesures de suivi

- i. Le secrétaire de la Section américaine enverra le procès-verbal approuvé de mai à la CMI aux fins de traduction avant affichage sur le site Web.
- ii. Les secrétaires collaboreront à la préparation des questions ciblées à envoyer aux membres du Conseil et au personnel avant l'organisation, de concert avec la CMI, d'un atelier sur les activités du Conseil en 2017.
- iii. Le Comité des communications collaborera avec le personnel de la CMI pour préparer une proposition à l'IIBH, un énoncé des travaux et un contrat pour un professionnel des communications qui sera chargé d'aider le Conseil dans son examen des communications.
- iv. Lors de la réunion du Conseil de mars 2018, le Comité GAGL soumettra un projet de rapport annuel sur l'événement de niveau élevé du lac Ontario en 2017.
- v. Les secrétaires prépareront un communiqué de presse sur la réduction du débit à court terme en octobre.
- vi. Le Comité des communications communiquera avec les élus et les cercles d'influence, et répondra aux demandes d'intervention.
- vii. Les représentants des entités responsables de la régularisation collaboreront à la préparation de tableaux dressant la liste des ajustements opérationnels et des écarts importants à inclure dans le rapport
- viii. Les secrétaires réviseront l'ébauche du RSA le soumettront à l'examen des membres d'ici le vendredi 29 septembre.
- ix. Les membres examineront l'ébauche du RSA et communiqueront leurs commentaires aux secrétaires d'ici le 5 octobre.
- x. Les secrétaires tiendront une conférence téléphonique le 10 octobre, si besoin est, pour discuter des espèces en péril, avant qu'une version finale du RSA ne soit soumise à la CMI le 12 octobre.
- xi. Le coprésident canadien du Comité GAGL et le membre canadien du Conseil d'administration continueront de siéger au GTCC.

13 Mot de la fin et levée de la séance

La séance est levée à 16 h 10.

CONSEIL INTERNATIONAL DU LAC ONTARIO ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Réunion du Conseil du 20 septembre 2017 - 9 h à 15 h 30

Salle de conférence Beck 1, Ontario Power Generation

14 h, promenade Niagara, Niagara-on-the-Lake (Ontario) L0S 1J0

Téléconférence : 1-877-336-1839; Accès : 5162099;

Réunion Web : <https://www.teleconference.att.com/servlet/AWMlogin>; No : 8773361839; Accès : 5162099

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mots de bienvenue et présentations [Béchar] 9 h 00
2. Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu précédent [Béchar] 9 h 10
3. Mesures de suivi antérieures [Faveri] 9 h 15
4. Aperçu des conditions actuelles et de la régularisation [Caldwell] 9 h 30
 - a) Lettre de la CMI au Conseil datée du 13 septembre 2017
 - b) Aperçu de la réglementation
 - c) Dérogation mineure pour les opérations de halage de bateaux
- PAUSE (15 min) 10 h 15
5. Évaluation après crue [Faveri] 10 h 30
 - a) Sondage des membres du Conseil sur la disponibilité opérationnelle
 - b) Rapport sur les mesures opérationnelles et les communications du Bureau
 - c) Rôle du Comité GAGL
6. Comité des communications [Hudon] 23 h 00
 - a) Messages clés
 - b) Activités de sensibilisation du public
 - c)
- DÎNER (1 heure) 12 h 00
7. Comité GAGL 13 h 00
 - a) État du premier rapport triennal à la CMI
 - b) Aperçu du plan de travail pour l'EF de 2018
8. Activités du Comité de limnimétrie [McNiven] 14 h
 - a) Rapport de 2015 du Comité de limnimétrie
 - b) Transfert d'informations entre la NOAA à l'USACE
 - c) Inspections limnimétriques de 2017
9. Examen semi-annuel du rapport [Faveri] 14 h 15
10. Atelier multiconseil de l'IIBHI - Cadre sur les changements climatiques [Hudon] 14 h 30
11. Autres questions [Faveri] 15 h
 - a) Prochaine réunion du Conseil : le mardi 24 octobre
 - b) Comparaison devant la CMI : Ottawa, le 25 octobre à 8 h 30
 - c) Atelier sur les communications : le 25 octobre en après-midi

- d) Réception de la CMI : le 25 octobre à 18 h 30
- e) Prochaine réunion du Conseil : à déterminer (en mars 2018)

- | | | |
|-----|--|---------|
| 12. | Rappel des mesures de suivi [Faveri] | 15 h 20 |
| 13. | Mot de la fin et levée de la séance [Bécharde] | 15 h 30 |